

Réf: Dossier 399151

Avis de constitution

SOCIETE « AGRI ZEN SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI 1 VILLA 682
NON LOIN DU BLUETOOTH, Lot 52, llot 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRI ZEN SARL »

Objet : - IMPORTATION ET EXPORTATION DE MARCHANDISE,
- ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES,
- COMMERCE GENERAL,
- TOUTES OPERATIONS DE REPRESENTATION, COMMISSION ET COURTAGE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI 1 VILLA 682

NON LOIN DU BLUETOOTH, Lot 52, Ilot 110

Dirigeant(s) Mme MAHOULE MAHOUEAN ELISABETH
CAROLLE (COGÉRANT), Mme BERTHE MADIARA NADINE
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01806 du 07/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21528/GTCA/RC/2025 du 07/04/2025

